



natagora

Famenne

Le Bulletin de liaison de la Famenne

Octobre 2020

#71



Oedipode aigue-marine - © Karl Gillebert



Edito

Chers membres famennois et sympathisants, par mesure de précaution nous avons reporté bon nombre d'activités en 2021 (fête des vergers, fête de la Nature), mais nous avons fêté dignement la « crémaillère » de la maison des chauves-souris dans notre réserve naturelle de Behotte (dite Yves Duteil) à Rochefort !

Nous programmons aussi plusieurs gestions de chantier, qui sont l'occasion de découvrir nos Réserves Naturelles, de « communier » avec la Nature, et de travailler dans une ambiance « gaie-luronne » (merci Gotlib). **N'hésitez surtout pas à nous y rejoindre !**

Une très bonne lecture, et profitez des jolies couleurs automnales pour vous balader dans notre belle Nature !

Karl et Pascal, votre équipe de rédaction

Editeur responsable et rédacteur : Pascal Woillard - pascal.woillard@safrangroup.com
Concepteur graphique : Karl Gillebert - contact@delucine.com

La reproduction des textes et illustrations , même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Sommaire

ACTIVITÉS 2020

04

INAUGURATION DE LA MAISON DES CHAUVES-SOURIS

05

LA RÉSERVE NATURELLE DE LA PLAINE DE LA BEHOTTE

06

LA PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

08

PROCHAINES GESTIONS DE CHANTIER

10

NATAGORA ET L'ÉOLIEN

12

ATTENTION CHAMPIGNON !

14

FICHE NATURE

15

NOTRE BELLE FAMENNE

16



Activités 2020



Gentiane d'Allemagne

Nos prochains rendez-vous, en un coup d'oeil !

Date

28 nov 2020

29 nov 2020

12 déc 2020

Evènements

Gestion de chantier vieux verger - Chanly

Gestion de chantier aux Batys d'Haurt - Bure

Gestion de chantier vieux verger - Chanly

Inauguration de la maison des chauves-souris

Samedi 19 septembre a eu lieu l'inauguration de la maison des chauves-souris dans notre Réserve Naturelle de la Behotte à Rochefort.

C'est sous un beau soleil qu'une centaine de personnes sont venues admirer la maison (restée fermée car le dortoir était heureusement occupé).

Le conservateur de la réserve, accompagné par un de nos guides naturalistes, ont fait visiter la réserve, tout en détaillant ses spécificités.

Le Groupe de Travail Plecotus (présent avec 3 stands) a pu répondre aux nombreuses questions du public passionné.

Un verre de l'amitié a été offert à tous les visiteurs par le GT Plecotus

Cet évènement a également été couvert par la presse écrite et la télévision...

Encore toutes nos félicitations au GT Plecotus pour cette belle réalisation !



<https://plecotus.natagora.be>



© Thierry Gridlet



© Thierry Gridlet



© Thierry Gridlet

La réserve naturelle de la plaine de Behotte, dite RN "Yves duteil"

En 1995, un chanteur qui aime l'environnement et qui le protège dans le village dont il était le Maire en France, Yves Duteil, s'est pris d'amitié pour une réserve naturelle qui ne faisait à l'époque que quelques ares. Sa guitare sous le bras, il est devenu le parrain de la réserve naturelle de la plaine de la Behotte, concrétisant son attachement par la plantation d'une haie avec les enfants d'une école rochefortoise.

Ce fut le début d'une grande aventure qui créera et agrandira année après année le site situé entre Rochefort et Eprave le long du ruisseau de Behotte, de telle manière qu'il compte aujourd'hui près de 37 hectares.



© Marie-Françoise Romain

Des pelouses schisteuses au fond de Famenne, des prairies humides aux larges haies, ce sont tous les milieux famennois typiques qui sont passés en revue dans cette réserve naturelle. La flore bien diversifiée engendre une richesse faunistique remarquable. Le triton crêté n'est pas bien loin de la recoloniser, la pie-grièche écorcheur y niche chaque année avec succès, les rossignols enchantent les oreilles des promeneurs. Et au petit matin, dans la brume qui s'élève doucement du fond de la vallée, il n'est pas rare d'apercevoir chevreuils ou renards.



© Marie-Françoise Romain



© Marie-Françoise Romain



Petit rhinolophe



Rossignol philomèle

Les agriculteurs locaux sont habitués à gérer les milieux famennois. C'est pourquoi il a été fait appel à leur expertise pour gérer la réserve naturelle. De fauchage à pâturage tardif, tout un arsenal de mesures est mis en œuvre pour préserver et améliorer la biodiversité locale au plus grand bénéfice de tous.

Après près de 20 années de travail, les résultats se font sentir. Les prairies mises en réserve naturelle sont chaque année plus diversifiées et plus fleuries, la faune et la flore s'épanouissent de plus en plus abondamment.

Yves Duteil qui ne nous a pas oubliés, nous envoie de temps à autre quelques encouragements à poursuivre l'œuvre entamée. En quelques mots, il souligne l'importance de l'engagement des protecteurs de la nature :

“ Les zones humides ont la poésie des choses utiles mais non rentables.

Notre monde les oublie, mais vous faites auprès du monde un travail de poètes et de gestionnaires de l'avenir. Merci de préserver cette parcelle qui nous relie à demain par des voies plus subtiles que l'intérêt immédiat. ”



Sténobothre commun



Orchis bouc

La Pie-grièche écorcheur

Répartition:

La pie-grièche écorcheur est répandue en Lorraine et en Fagne Famenne, ainsi qu'en Ardenne centrale et orientale. Des zones parfois vastes y demeurent cependant inoccupées alors que de fortes concentrations de territoires, généralement stables d'une année à l'autre, sont observées dans les secteurs plus favorables. La présence est plus diffuse en Ardenne septentrionale et dans les Hautes Fagnes, ainsi qu'en Thiérache et en Basse Semois. La bordure méridionale du Condroz semble constituer une frontière à l'échelle régionale.

Toutefois, quelques sites favorables sont occupés dans cette région, surtout par débordement des populations de la Fagne vers l'Entre Sambre et Meuse, de la Famenne vers les régions de Sprimont, de Comblain au Pont et vers le pays de Herve mais aussi, de façon plus isolée, dans le centre du Condroz. La présence de l'espèce est exceptionnelle en Région limoneuse.



La pie-grièche écorcheur
(*Lanius Collurio*)
oiseau symbole de la
réserve naturelle
de la plaine de Behotte

Effectif:

L'espèce répartit ses quelques 3700 cantons principalement en Ardenne (environ 1600 cantons), en Lorraine (950), en Famenne (770) et en Fagne (280). La dépression famennoise est densément peuplée surtout dans sa partie occidentale, avec des concentrations locales de 12 à 15 cantons par km².

Pie-grièche écorcheur mâle

Habitat:

Les territoires ont une superficie de 1 à 3 hectares en général. Ils sont localisés au sein de complexes hétérogènes de milieux semi ouverts à vocation herbagère, souvent dédiés à l'élevage bovin et maintenus par des techniques agricoles extensives. Ces milieux sont parsemés d'un réseau d'éléments ligneux favorables à l'établissement des nids (épineux, jeunes résineux, ronciers) et compatibles avec les stratégies de chasse à l'affût. La plupart des proies (insectes ou petits vertébrés) sont capturées au sol à partir de postes d'observation de nature diverse situés à 1-4 mètres de hauteur. Outre la présence indispensable de ce réseau de perchoirs adéquats, la technique de chasse exige l'imbrication intime de végétations hautes et rases, permettant de maintenir une bonne densité de proies tout en assurant leur détection et leur capture. Le caractère bocager et relativement extensif des milieux agricoles de Famenne est apprécié à cet égard.

La pie grièche a l'habitude d'empaler ses proies sur des épines de la végétation arbustive. Cette réserve d'aliments s'appelle un lardoir.

Pie-grièche écorcheur femelle

Evolution:

Alors qu'elle occupait l'ensemble de la Wallonie au 19ème siècle, la pie-grièche écorcheur a connu un déclin généralisé à partir du début du 20ème siècle. Le redressement des populations wallonnes s'est intensifié dans les années 1980-1990. Tombée au plus bas fin des années 70 (320-450 couples en Wallonie), la population était de 1890-2210 couples en 1997. Depuis lors, malgré des fluctuations locales, une relative stabilité est constatée en région wallonne. Des augmentations significatives sont ponctuellement constatées notamment sur certains sites Natura 2000 de Fagne-Famenne repris dans le projet LIFE Prairies bocagères. Les trois recensements successifs de 2013 à 2019 montrent une forte augmentation locale de la population de pie-grièche écorcheur. En comparaison avec les résultats de l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007 (JACOB ET AL., 2010) les effectifs ont pratiquement triplé sur une période d'environ 15 ans et doublé depuis le début du projet LIFE.

Prochaines gestions de chantier

1) Le 28 novembre 2020 : une journée pour LE VIEUX VERGER DE CHANLY

Ce samedi 28 novembre 2020, rendez-vous à 9h30 devant l'église de Chanly pour une journée destinée à l'entretien du vieux verger de Chanly.

Nous continuerons le travail commencé en août soit :

Mise en tas des branches tombées pour la petite faune

Entretien des protections et dégagement des jeunes arbres

Enlèvement du gui

Elagage des vieux arbres

Etc...

En partenariat avec la commune de Wellin, notre Régionale Natagora Famenne gère un très vieux verger d'une quarantaine d'arbres centenaires appartenant à Vivalia et situé derrière le home du « Val des Seniors » à Chanly.

C'est un paradis pour toute la faune inféodée aux vieux vergers et notamment les oiseaux.

A chacune de nos visites, nous avons la chance d'apercevoir la sitelle, le grimpereau, le pic et bien d'autres habitants des frondaisons.

Ce site est un patrimoine exceptionnel pour la nature et la biodiversité liée aux vieux vergers bien entendu, mais également pour les anciennes variétés de pommes qui y subsistent et tous les goûts, formes et couleurs des fruits que nos ancêtres prenaient soin de cultiver. C'est un peu de leur mémoire que nous tentons de préserver dans cette action.

Merci de vous inscrire pour le 26 novembre au plus tard, et de vous munir de gants, bottines et de votre pique-nique.

Le verre de l'amitié et la soupe seront offerts par la Régionale Natagora Famenne.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Robert Vanhamme, 0498/100 271 ou robrnob@gmail.com



2) Dimanche 29 novembre. Gestion à la réserve naturelle domaniale des Bâtis d'Haurt à Bure.

Nous interviendrons sur une petite partie de cette réserve, essentiellement dans la partie située en RND, en limite des terrains acquis récemment par Natagora.

Nous débroussaillerons une zone non soumise en pâturage, où se trouve une riche flore calcicole, et élargirons quelque peu cette zone en défrichant également une petite partie des terrains Natagora.

Organisation conjointe des Naturalistes de la Haute Lesse, d'Ardenne et Gaume et de Natagora.

Rendez vous à l'entrée de la réserve, à 9h30.

Renseignements et inscription obligatoire : Daniel Tyteca, Daniel.Tyteca@uclouvain.be



3) Le 12 décembre 2020 : une journée pour LE VIEUX VERGER DE CHANLY

Ce samedi 12 décembre 2020, rendez-vous à 9h30 de nouveau devant l'église de Chanly pour une journée destinée à l'entretien du vieux verger de Chanly.

Nous finirons le travail du 28 novembre, soit :

Mise en tas des branches tombées pour la petite faune

Entretien des protections et dégagement des jeunes arbres

Enlèvement du gui

Elagage des vieux arbres

Etc...

Merci de vous inscrire pour le 10 décembre au plus tard, et de vous munir de gants, bottines et de votre pique-nique.

Le verre de l'amitié et la soupe seront offerts par la Régionale Natagora Famenne.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Robert Vanhamme, 0498/100.271 ou robrnob@gmail.com

Natagora et l'éolien

Texte par **Philippe Funcken, directeur de Natagora**

Ci-dessous une mise au point pertinente de notre maison mère, Natagora, au sujet de l'éolien...

Objet : droit de réponse de Natagora suite à l'article « Eolien et biodiversité : Natagora se trompe-t-elle de combat ? » dans la revue Renouvelle

Il est malheureux d'opposer protection de la biodiversité et lutte contre les changements climatiques, ces 2 combats sont aussi importants l'un que l'autre et doivent être menés conjointement.

Pour rappel, Natagora est résolument favorable au développement éolien (voir position sur le site internet de Natagora). Natagora, cependant, demande un respect plus strict de la Loi sur la Conservation de la Nature et du cadre de référence éolien de 2013, notamment en ce qui concerne la préservation de la zone forestière ou les inter distances entre parcs.

Seuls quelques sites présentent une concurrence forte entre les 2 objectifs climat et biodiversité, et nous pensons que la seule façon de concilier ces 2 intérêts, parfois divergents, mais tout aussi importants est de pouvoir disposer d'une planification de l'éolien sur le territoire wallon. C'est d'ailleurs la principale motivation du recours introduit par Natagora à l'encontre du permis de Boneffe. Pour plus de détails sur les raisons de ces recours, veuillez-vous référer à notre communiqué de presse. En l'absence de planification raisonnée, il est regrettable de constater que vous et nous, tous environnementalistes, nous nous divisons sur le sujet.



*Climat et Biodiversité :
même combat !*

Par ailleurs, il est faux de dire que l'avis consultatif de Natagora est requis dans le cadre de la procédure de demande de permis éolien. Natagora a la possibilité, comme tout citoyen, de rendre un avis dans le cadre de l'enquête publique. Notre avis n'a d'ailleurs pas plus de poids qu'un autre avis et nous le rédigeons dans un esprit constructif afin d'attirer l'attention des promoteurs et décideurs des impacts de leur projet sur la biodiversité. Dans l'ensemble, Natagora réagit très peu aux enquêtes publiques. Mais notre position est par contre très ferme lorsque le projet est susceptible d'engendrer des impacts non compensables sur l'avifaune ou les chiroptères. Ainsi, sur les 32 projets éoliens en recours au Conseil d'Etat (au 31/12/2019), Natagora n'est impliquée que dans 3 projets (dont celui de Boneffe ou de Amel).

Contrairement à ce qui est dit dans l'article, notre association freine donc bien peu le développement éolien en Wallonie. Et a contrario, dans le cas du projet de Wasseiges par exemple, nous avons participé à de nombreuses réunions de co-construction de ce projet aux côtés notamment de la coopérative HesEnergie. Il n'y a donc pas que la LPO en France qui collabore au développement de la filière ou apporte un appui technique pour mieux identifier les impacts sur certaines espèces.

Enfin, soyez convaincus que nous sommes bien conscients que d'autres projets ou d'autres politiques que le développement éolien ont également un impact sur la biodiversité, parfois bien plus grave. C'est le cas par exemple de la thématique de l'agriculture, pour laquelle nous sommes particulièrement actifs afin d'accompagner la transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement. L'éolien est certes un point d'attention pour Natagora mais c'est loin d'être le seul !

Climat et Biodiversité : même combat !

Attention champignon !

Message très important de **Marc Paquay**, mycologue !

On observe actuellement une importante poussée dans les prés (principalement d'Agaric champêtre).

Il faut être attentif à ne pas récolter des intrus toxiques !

En tant que collaborateur bénévole pour le Centre Anti-Poison, j'ai reçu un appel des urgences de l'hôpital de Marche suite à une forte intoxication.

Après examen des restes de récolte, il y avait des *Clitocybe dealbata* (très toxiques et potentiellement mortels !) parmi de bons agarics.

Soyez donc très prudents lors de vos cueillettes dans les prés !

Si vous ne connaissez pas trop bien les champignons (et pour simplifier), il faut rejeter d'office les espèces à lames blanches et/ou pentues, les espèces qui jaunissent au frottement, éviter les petites lépiotes et même certaines grandes ressemblant à la Lépiote élevée poussant dans les prés (car il existe des écotypes et au moins deux espèces toxiques en milieu ouvert).

Identifiez bien l'Agaric des prés par ses lames roses (à brunes en vieillissant), par la présence d'un anneau fragile sur un pied atténué.

Les champignons qui ont été confondus et ont causé l'intoxication !

Ne mangez pas de champignons si vous ne les connaissez pas avec certitude ! Même dans les prés, il y a des champignons toxiques, voire mortels !



Clitocybe dealbata



Fiche nature

*Robert et Marie-Françoise sillonnent nos réserves pour vous faire découvrir leurs splendeurs florales, ce mois place à la **Grand Aunée** (*Inula helenium* L.).*

Cette espèce vivace, haute de 90 à 200 cm, fleurit de juillet à août dans les friches, les lisières et recolonisations forestières, les fossés, surtout sur des sols marneux ou argileux. Très rare dans notre région, nous la croiserons dans le Sud Est de l'Europe, en Asie occidentale et centrale. Elle est naturalisée de longue date dans une grande partie de l'Europe.

La plante est poilue, aux tiges érigées. Les feuilles sont ovales à elliptiques, les inférieures sont grandes et pétiolées, les supérieures sont sessiles et engainant la tige. Les capitules de 6 à 8 cm sont jaune vif et groupés par 2 à 3 ou solitaires. Les ligules sont longues et étroites. Les bractées florales périphériques sont recourbées.



© Marie-Françoise Romain

La grande aunée est médicinale, autrefois elle était très cultivée comme plante médicinale pour ses vertus toniques, diurétiques et expectorantes.

Notre belle nature

**Si vous désirez participer à notre bulletin de liaison,
merci d'envoyer textes et photos à l'équipe de rédaction :**

Photos : Karl Gillebert : contact@delucine.com
Textes : Pascal Woillard : pascal.woillard@safrangroup.com

Grenouille rousse © Pascal Woillard



Chêne © Pascal Woillard



Machaon © Céline charlier



Paon du jour © Bénédicte Woillard





Lépiote élevée
© Marie-Françoise Romain



Criquet ensanglanté © Karl Gillebert



Satyr © Bénédicte Woillard



Sonneur à ventre jaune © Céline charlier



Rougequeue noir © Pascal Woillard

